

Résumé des 22 prises de parole lors de la réunion de clôture du débat public

Ce document n'est qu'un résumé. Le lecteur aura intérêt à se rendre sur le site du débat public pour consulter le compte rendu que fera le CPDP à l'adresse suivante :

<http://www.debatpublic-terminal-leverdon.org/actualite/compte-rendu.html>

A l'exception de Pascale Got, contrainte par des raisons professionnelles, les intervenants ont pris la parole par ordre alphabétique.

1) Pascale Got, députée du Médoc est donc intervenue la première.

Après avoir débuté par un état des lieux sur l'état social et économique peu reluisant du nord Médoc avec notamment 4000 demandeurs d'emplois, rappelé qu'elle avait souhaité attendre la fin du débat pour prendre position, même si les avancées des échanges avaient influencé son avis bien avant même ce jeudi, la députée a fini par admettre que ce projet ne la satisfaisait pas, qu'il représente *«plus d'inconvénients que d'avantages»*.

Un rejet sans ambiguïté de la part de Pascale Got qui a tenu à rapporter qu'elle avait demandé aux instances étatiques, en l'occurrence Dominique Bussereau, de s'investir dans un contre-projet réaliste et porteur d'emplois nombreux pour un territoire oublié. Elle a également invité Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine, à soutenir en nord Médoc la création d'un pôle d'énergies renouvelables.

2) Ce fut ensuite le tour d'Olivier Amblard, du Comité départemental du tourisme de la Charente Maritime.

Un exposé intéressant car nourri de données chiffrées et d'analyses prospectives qui a d'abord rappelé qu'en pays royannais, le tourisme représente un secteur économique décisif.

M. Amblard a également rappelé qu'en France, il existe 11 sites Seveso situé sur des zones de littoral, chacun ayant été implanté dans des zones déjà industrialisés.

En pays royannais, a exposé monsieur Amblard, les motivations des touristes reposent essentiellement sur la qualité de l'environnement et des paysages.

Une étude réalisée par le CDT montrerait qu'en cas d'une implantation du port, dans une échelle basse, la perte de chiffre d'affaires pourrait avoisiner les 5%, soit une perte d'emplois aux alentours d'une trentaine en hiver et plus de 300 en été. On est déjà en déficit par rapport aux emplois promis par 4Gas. Et dans une hypothèse haute de 15%, les pertes d'emplois ne feraient pas que tripler été comme hiver, mais suivraient une courbe exponentielle.

3) Henri Vincent Amouroux, représentant de l'Union maritime et portuaire de

Bordeaux est venu, comme on ne pouvait que s'y attendre, apporter le soutien officiel et sans conditions de l'UMPB.

Une ode au progrès économique local et même régionale que, selon lui, le port méthanier pourrait générer, ne craignant pas même les provocations comme *«l'activité touristique en bénéficiera.»*

4) Enfin, Alain Anziani, vice-président du Conseil régional d'Aquitaine, est venu porter la parole de la collectivité.

Un positionnement attendu depuis longtemps par les opposants et qui n'a pu que les satisfaire, puisque le conseiller régional a déclaré que la Région ne pouvait que dire non à ce projet.

Notamment parce qu'il ne représente qu'un enjeu minime en terme de créations d'emplois, parce que son intérêt économique pour la région n'existe pas, parce que l'enjeu est

essentiellement spéculatif. Parce que la fin de Lacq connue de tous depuis longtemps, ne justifie par une telle implantation puisque le gaz pourra arriver des autres terminaux. Pour Alain Anziani donc, l'intérêt économique de ce projet est insuffisant. Mais, à l'instar de Pascale Got, il a tenu à rappeler que le Médoc a besoin d'opportunités, de projets qui ne contre-disent pas le choix local de développer le tourisme mais qui génèrent des emplois dans des secteurs nouveaux et notamment, pourquoi pas, la création d'un pôle d'énergies renouvelables.

5) Monsieur Pierre Delestre est ensuite intervenu pour la Sepanso.

Cette association régionale de protection de zones naturelles, a rappelé son expérience de participation à de nombreux débats publics, s'autorisant ainsi à dénoncer l'indigence du dossier du maître d'ouvrage.

Monsieur Delestre est également revenu sur l'impact du méthane dans la production de gaz à effet de serre, qui représenterait 23% des gaz émis.

Il a également évoqué la disparition de Lacq mais pour mieux contester l'argument de 4Gas selon lequel l'Aquitaine a besoin d'un terminal pour subvenir à ses apports énergétiques. Ainsi a-t-il précisé que la région consomme 1,5 million m³/an tandis que le projet de 4Gas est calibré pour déverser dans les gazoducs 6 fois plus de mètres cube. Donc, selon lui, les objectifs de 4Gas ne sont pas, bien évidemment, le marché aquitain.

C'est également l'absence d'expérience de 4Gas dans toute la chaîne de production, d'acheminement et d'exploitation du GNL que Pierre Delestre a remis en cause, émettant un doute sur la fiabilité du porteur du projet quant à sa capacité à garantir ne serait-ce que les impératifs de sécurité.

Selon la Sepanso donc, ce projet est avant tout une opération capitalistique qui n'induit pas de baisse du prix du gaz car celui-ci est effectivement indexé sur le prix du pétrole, qui porte des risques pour l'environnement et qui n'est pas adapté au nord Médoc.

6) Monsieur Jean François Duchaillet a par la suite pris la parole pour le compte de la CCI de Bordeaux et de la CCI régionale.

Il est venu témoigner que les membres des CCI se sont prononcés à la quasi unanimité en faveur du projet parce que selon eux, il est porteur de richesses économiques pour toute la région. Monsieur Duchaillet a évoqué l'effet de levier que représenterait ce projet, soit-disant industriel, pour des entreprises régionales existantes et notamment, comme il l'a proposé pour les aquaculteurs locaux... pour congeler leurs productions...

Monsieur Delestre s'est autorisé en temps que représentant de CCI régionale à prendre la parole pour toutes les entreprises d'Aquitaine...

7) Pour le Collectif, Alain Durand Lasserre, est revenu sur la manière dont s'est déroulé le débat public.

Nous vous proposons la lecture de son intervention dans sa totalité dans l'article sur le blog.

8) Monsieur Daniel Fauvre de la Drire a pris la parole au nom du préfet de Région, monsieur Idrac.

Il est revenu également sur les besoins énergétiques de la France, sur le besoin de diversification des sources d'approvisionnement pour garantir la sécurité des ressources énergétiques de la France. Il a ainsi rappelé que la France importe 98% du gaz qu'elle consomme, à l'inverse de l'électricité qu'elle exporte. Mais il a omis de parler du pétrole...que ne produit pas non plus la France. Un exposé sans prise de position.

Cependant, il a précisé – en guise de mise en garde ? - que si le porteur de projet maintenant son projet, *«l'Etat en examinerait rigoureusement les impacts pour les populations et les territoires»*, et ferait en sorte que la réglementation soit strictement appliquée.

9) La Fondation Nicolas Hulot, en la personne de Ludovic Frère , a procédé à un exposé sur les objectifs de Kyoto, du Grenelle de l'Environnement par rapport à la diminution des gaz à effet de serre, soit – 20 % d'ici 2020, ou encore l'engagement d'une diminution par 4 des émissions d'ici 2050. Il a poursuivi par une explication rapide sur le fait que le GNL, s'il produit des gaz à effet de serre, reste moins polluant mais qu'il est nécessaire de s'orienter vers des énergies renouvelables.

Enfin, monsieur Frère a évoqué un concept nouveau mis en oeuvre par le Grenelle de l'environnement : *«l'inversion de la preuve»*... C'est au porteur de projet de prouver que son projet ne nuit pas et non plus aux services de l'Etat de le faire.

Monsieur Frère a invité les opposants à considérer ce projet pas seulement par rapport à ses impacts locaux, mais aussi planétaires.

Pour conclure sur l'opposition de la Fondation à ce projet, Ludovic Frère est revenu sur le caractère exceptionnel de l'Estuaire de la Gironde, le plus grand estuaire sauvage d'Europe et sur l'idée de créer une Aire Marine Protégée.

Pour mémoire, a-t-il rappelé, la France envisage la création de 12 parcs marins nationaux.

10) Monsieur Alain Géniteau de l'association Les amis de Saint Palais sur Mer, a repris nombre d'arguments évoqués par ses prédécesseurs dénonçant notamment la langue de bois du porteur de projet, la tardive prise en compte de l'autre rive, l'enjeu spéculatif du projet pour 4Gas, les difficultés de la navigation dans l'Estuaire, les risques liés à des fuites de GNL au contact de l'eau difficile pour une population Saint-palaise située par endroit à 300 m des zones de navigation des méthaniers.

11) Martial Havel de l'Association UDV pour le développement économique du Verdon a présenté les arguments de son association (400 membres) qui veut accepter tous les projets de développement économique au Verdon, quels qu'ils soient du moment qu'ils créent des emplois. L'Association UDV s'est donc prononcée comme entièrement favorable au projet de 4Gas.

12) Jacques Lagardère de la Ligue urbaine et rurale est venu demander «l'abandon pur et simple du projet».

Cette association nationale reconnue d'utilité publique, créée sur des valeurs humanistes au lendemain de la seconde mondiale en faveur du développement du progrès dans le respect de l'environnement, a étudié les trois projets d'Antifer, de Dunkerque et du Verdon. Elle a pris la décision de ne concevoir un cahier d'acteur que pour le projet du Verdon pour marquer son opposition car, selon elle, les deux autres projets s'inscrivent dans des zones déjà industrialisées. En revanche, au Verdon, les impacts sociaux économiques et environnementaux viendraient en contradiction avec un développement équilibré de cette zone. Pour la Ligue rurale et urbaine, *«le projet porte gravement atteinte aux valeurs qu'elle défend»*.

Monsieur Delestre a également dénoncé le caractère partiel et temporaire de l'investissement de 4Gas dans le port méthanier du Verdon, qui impliquerait que d'ici quelques années, il n'aurait aucune responsabilité à assumer puisqu'il ne serait plus là. Mais qui alors les assumerait ?

13) Monsieur Jean Yves Leber du groupe immobilier Conexim a abordé l'aspect impacts sur Après avoir dressé un tableau comparatif avec Fos-sur-Mer relativement aux incidences sur les prix du foncier et sur les constructions de lits pour l'accueil de touristes, monsieur Leber a évoqué le cas de Pauillac où les prix ont baissé depuis la disparition des activités industrielles mais qui n'ont pas suivi les embellies récentes notamment... à cause de la présence de la centrale sur l'autre rive.

Les constructions de lits touristiques pâtissent également selon lui de la proximité de zones industrielles. Ainsi, à Fos sur mer, on compte huit fois moins de lits touristiques dans un rayon de 20 km.

En terme d'impact direct, monsieur Leber a fait part du retrait d'un promoteur sur un projet qu'il prévoyait à Soulac.

Il a enfin conclu par une citation de l'Insee : *«C'est la population qui attire l'activité et non l'activité qui attire la population»*. L'implantation d'un terminal méthanier est donc selon lui incompatible avec l'objectif de faire venir de nouvelles populations...

14) Noël Mamère est également venu annoncer que «les Verts, unanimement, se prononcent contre ce projet»

Après avoir lui aussi, rappelé les besoins en développement du Nord Médoc, dénoncé les impacts économiques et sociaux d'un tel projet, il a abordé les incidences environnementales tant locales que planétaires notamment par rapport aux gaz à effet de serre.

Il a par ailleurs souligné l'importance pour les populations de prendre en main leur destin allant jusqu'à dire : *«on ne peut pas imposer à une population des choix industriels dont elle ne veut pas»*.

Pour Noël Mamère, *«y'a pas photo !»*, le terminal méthanier n'est pas compatible avec le développement du Médoc ni avec la nécessité de s'orienter vers des énergies renouvelables. Enfin, il s'est «étonné», faisant référence à la présence de salariés du PAB favorables au projet, de voir des syndicalistes défendre les intérêts d'un fonds de pension.

15) Xavier Pintat a pris la parole pour la Communauté de communes de la Pointe du Médoc.

Le sénateur maire de Soulac est revenu sur les principaux arguments généraux : manque de transparence dans le débat public, incohérences évidentes du dossier et du projet avec le développement du nord Médoc, l'importance de préserver le dernier estuaire protégé d'Europe, l'importance de Port médoc en terme d'emplois et d'attractivité touristique et économique, la dangerosité de la proximité des habitations à 500m, l'absence d'intérêt énergétique au plan national, le caractère purement spéculatif du projet, les contradictions avec le Grenelle de l'environnement, le peu d'emplois générés...

Il a par ailleurs indiqué que plus de 300 millions d'euros du gazoduc seraient payés par les contribuables !

16) Pour Pierre Poussard de l'ADDIP, association de défense des droits et intérêts des propriétaires,

L'ADDIP s'est tout d'abord arrêtée sur les insuffisances du débat : incapacité de 4gas à répondre aux questions, argumentation inexistante, contradictions, réponses erronées, débat bâclé. Le manque de références de 4gas (dont aucun terminal méthanier à ce jour ne fonctionne) a ensuite été rappelé.

17) Didier Quentin, élu du Conseil Général de Charente Maritime et député

Didier Quentin a tout d'abord précisé qu'il s'exprimait à 3 niveaux différents : en tant que Député, qu'élus du conseil Général de Charente Maritime et Président du Conservatoire de l'estuaire.

Selon lui, la population s'est sentie « *violée* » par un tel projet. De très nombreux élus charentais (Conseil Régional, Conseil Général mais aussi nombreux conseils municipaux) sont contre. Et pourtant, a-t-il déploré, la commission des débats a semblé oublié que « *Tout estuaire a deux rives* ».

Après avoir rappelé, non sans humour, le « *grand méchant flou* » qui a régné durant tout le débat, il a affirmé que l'avenir de la Gironde est dans le « *développement du tourisme durable* ».

18) Jean Yves Sanguinet du Syndicat CGT du PAB

Dans sa brève intervention, le syndicaliste du PAB a assuré 4Gas de son soutien pour un projet que « *toute la communauté portuaire appelle de ses vœux* ». Et les autres ? serions-nous tenté de lui demander !

19) Thierry Tenau de l'Association Survivre sur la 215

T. Tenau a tout d'abord rappelé l'objectif de son association qui cherche à lutter pour l'amélioration de la route départementale 1215 (ex RN215). Rappelant la dangerosité de cet axe, il a notamment remarqué que la hausse de trafic engendrée par la construction du port méthanier serait « *inconcevable* » et fortement dangereuse sur une route déjà paralysée aux heures de pointe. Il a terminé son intervention par une citation de Saint Exupéry : « *nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants* ».

20) Monsieur Torres du BRA

M. Torres s'est prononcé en faveur du projet mais a conditionné son avis au fait que l'investissement ne soit pas qu'une simple opération économique, que 4gas recherche un ancrage territorial, et que 4gas étudie des solutions innovantes.

21) La Fédération départementale des chasseurs était également représentée par monsieur Jésus Vega

La fédération des chasseurs s'est aussi prononcée contre le projet qui est dangereux pour la santé humaine et l'environnement. J. Vega s'est aussi prononcé pour un développement économique choisi et non subi. Il a enfin indiqué que la questions des taxes et des emplois était un leurre.

22) Une anonyme, madame Sylvie Justome, qui s'est présentée comme travaillant dans l'Education nationale pour l'orientation des jeunes, a souhaité indiquer que selon elle, les jeunes médocains choisissent des filières de services à la personne et de management mais en aucun cas des emplois industriels !